



## **MESSAGES A L'ATTENTION DU REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BURKINA FASO**

### **Clôture de l'Atelier 7 d'échange d'expériences et de renforcement des collectifs africains de la société civile du secteur Eau et Assainissement (Burkina Faso, 21 février 2018)**

**Monsieur le Représentant du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur pour moi, de prendre la parole au nom des collectifs de la société civile du secteur de l'eau et de l'assainissement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, à l'occasion de cette cérémonie avec les pouvoirs publics dans le cadre de notre atelier régional 7 qui se tient à Ouagadougou.

Comme vous le savez, les défis de l'accès à l'eau et l'assainissement en Afrique de l'Ouest sont encore énormes en dépit des efforts engagés par les Etats. Les ODD constituent un engagement fort de la communauté internationale vers l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et la bonne gestion des ressources en eau d'ici 2030.

Face à ces défis, la mobilisation de tous est nécessaire. La société civile appuie les Etats à respecter les engagements et à aller plus loin dans les réalisations. Les citoyens sont là pour s'assurer que des politiques publiques efficaces, équitables et pérennes soient mises en œuvre, en vue de l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable lié à l'eau (ODD6).

**C'est tout le sens de notre mobilisation interrégionale, dans laquelle s'inscrit cet atelier.**

Depuis 2010, avec l'appui de la Coalition Eau, les collectifs africains de la société civile du secteur de l'eau et de l'assainissement se rassemblent et se mobilisent pour :

- 1- Structurer la société civile au niveau national et régional ;
- 2- Renforcer les capacités et l'expertise de ces collectifs, échanger les pratiques ;
- 3- Mener des plaidoyers nationaux et internationaux ;
- 4- Renforcer la concertation et le dialogue avec les pouvoirs publics.

Dans ce cadre, nous avons mené de nombreuses actions dans nos pays et au niveau international : ateliers d'échanges d'expériences, dialogue avec les pouvoirs publics, participation aux espaces de concertation, production d'expertise, mobilisation des médias, etc.

Nous avons contribué à des résultats majeurs, comme par exemple :

1. l'amélioration du dialogue société civile / pouvoirs publics dans les pays
2. l'obtention d'un objectif Eau et Assainissement au sein des 17 ODD
3. le positionnement de l'eau dans les négociations des Conférences sur le climat (COP)
4. la prise en compte du droit humain à l'eau et à l'assainissement dans les législations nationales

**Notre septième atelier d'échange et de formation s'est ainsi tenu au Burkina Faso, du 19 au 21 février 2018.**

Organisé par le SPONG, la Coalition Eau, le Partenariat « Sanitation and Water for All » et Eau Vive Internationale, cet atelier a réuni des participants du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo et de la France. De nombreux autres partenaires se sont en outre joints aux travaux de l'atelier, entre autres : End Water Poverty, ANEW, IRC, Water Integrity Network, WaterAid, Forum civil...

Le thème de notre atelier, « Le contrôle citoyen pour l'atteinte de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement », s'inscrit dans cette volonté de continuer à renforcer la place et le rôle de la société civile dans les avancées pour le secteur, et de faire que les Etats remplissent leurs engagements. L'atelier nous a permis de faire ainsi émerger quelques messages-clés :

- 1) Les Etats doivent tout mettre en œuvre pour atteindre les ODD (gouvernance, politiques et programmes, budget, organisation institutionnelle...)
- 2) Le suivi citoyen de l'action publique est essentiel : c'est un droit, mais aussi une responsabilité des citoyens ;
- 3) Les citoyens (y compris les jeunes, les femmes et les personnes en situation vulnérable) doivent être impliqués dès l'élaboration des politiques mais aussi dans leur mise en œuvre et leur suivi ;
- 4) Les cadres de dialogue et de concertation pouvoirs publics/société civile doivent fonctionner de façon effective et être financés pour ce faire ;
- 5) Il est essentiel que les gouvernements rendent compte des progrès, via des systèmes de redevabilité, qui intègrent toutes les parties prenantes, basés sur un monitoring fiable et l'accès à l'information, et dont les recommandations sont appliquées.

En fin d'atelier, les différentes coalitions nationales se sont engagées à accompagner les Etats pour la mise en œuvre de l'ODD6.

**En ce qui concerne spécifiquement le Burkina Faso :**

Nous félicitons le Burkina Faso pour la tenue du 3ème Forum National de l'Eau et de l'Assainissement, qui s'est tenu du 1er au 3 février 2018, et qui a rencontré un franc succès. Son thème « Gestion partagée et inclusive pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) Eau et Assainissement au Burkina Faso » avait tout son sens pour la société civile. Nous remercions aussi l'Etat burkinabé, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances, d'avoir invité le SPONG à l'atelier d'examen et d'amendement du rapport 2016 de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso.

Nous rappelons que le Président du Faso, son Excellence Rock Marc Christian Kaboré, s'est engagé à éradiquer la corvée d'eau d'ici 2020 et à améliorer les conditions d'assainissement pour 80% en milieu urbain et 50% en milieu rural de nos populations dans le même temps. Cela marque l'ambition nationale d'accès universel à l'eau et à l'assainissement en 2030, comme indiqué par les Objectifs de Développement Durable adoptés par la communauté internationale en 2015. Nous soulignons aussi l'engagement des Etats africains en 2015 à AFRICASAN 4, dont le Burkina Faso, à augmenter graduellement les lignes budgétaires nationales dédiées à l'assainissement et l'hygiène « pour atteindre un minimum de 0,5% du PIB d'ici 2020 ». En outre, nous saluons la constitutionnalisation en novembre 2015 par le Conseil National de la Transition du Droit à l'eau et à l'assainissement par le Burkina Faso, qui constitue un engagement fort.

Toutefois, nous souhaiterions partager avec vous certaines de nos attentes spécifiques, afin que les engagements pris soient effectifs et que l'on accélère les progrès pour le secteur de l'eau et de l'assainissement :

#### Sur le suivi de la mise en œuvre de l'ODD Eau et Assainissement :

- Comme soulevé lors de l'atelier d'examen et d'amendement du rapport 2016 de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso, nous insistons sur la nécessité de mieux inclure la société civile dans le processus de dialogue et de suivi de la mise en œuvre sur l'ODD6, et dans les réunions afférentes. Nous rappelons que la cible 6b porte sur l'appui et le renforcement de la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Cette cible doit constituer un enjeu majeur pour le gouvernement.
- Nous avons aussi plaidé pour l'intégration de la cible 6.3 sur l'amélioration de la qualité de l'eau et la gestion des eaux usées dans les cibles prioritaires à suivre. Comme vous le savez sans doute, en Afrique subsaharienne, 90% des eaux usées sont rejetées dans la nature sans traitement. Cela a été mis en avant par la dernière Journée Mondiale de l'Eau et la dernière Journée Mondiale des Toilettes. Le Burkina Faso a d'ailleurs récemment élaboré son programme national de gestion des eaux usées et des excréta 2016-2030. Il doit désormais veiller à opérationnaliser cette stratégie qui permettra de couvrir toute la chaîne des valeurs de l'assainissement et intégrer la cible 6.3 des ODD dans les cibles prioritaires pour le Burkina Faso.
- Enfin, nous soulignons la nécessité de mettre en place un système de suivi-évaluation robuste et participatif afin d'assurer le suivi de ces ODD en toute transparence.

#### Sur les financements pour le secteur :

Avec déception, nous avons noté la baisse du budget alloué au secteur de l'eau et de l'assainissement dans la loi de finance 2018. Cette baisse contredit directement les ambitions du Gouvernement pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2030 au Burkina Faso et les engagements pris comme celui d'accorder 0,5% du PIB à l'assainissement. Nous invitons le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement à respecter les engagements pris et à allouer les financements nécessaires pour atteindre l'ODD6 d'ici à 2030.

**Je vous remercie.**